

LES BILLANGES

*Haute-Vienne
Nouvelle Aquitaine*



*Bulletin
Municipal*

Janvier 2021

Le mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers administrés

L'année 2020 aura été une année éprouvante et difficile ! Cette pandémie génère une situation catastrophique et laissera des séquelles pour beaucoup.

Malgré ce contexte, nous devons continuer à faire face à ce quotidien et rester optimistes !

L'équipe municipale ne s'est pas laissée miner par ce virus un peu trop présent et a poursuivi la mise en œuvre de ses projets.

2020 a donc été une année de transition avec le renouvellement du conseil municipal et un personnel communal qui continue d'assurer le fonctionnement.

Les taux d'impositions sont les mêmes que l'an dernier, ainsi que le coût de l'eau grâce à la situation budgétaire stable et saine.

Ce qui va nous permettre d'investir sur différents projets notamment notre patrimoine comme vous pourrez le découvrir en parcourant le bulletin.

Une réflexion est à l'étude sur notre réseau d'eau afin d'en améliorer la structure.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter tous nos meilleurs vœux pour vous et vos proches et une lumineuse année 2021 à toutes et tous !

Bien cordialement.

Manuel PERTHUISOT



Sommaire

- Le Mot du Maire	P. 2
- L'équipe municipale	P. 3
- Organisation du Conseil	P. 4
- Elan	P. 5
- Travaux & projets	P. 6
- Ecole primaire	P. 9
- Associations	P. 10
- Infos Mairie	P. 15
- Tarifs municipaux 2021	P. 17
- Etat civil	P. 18
- Nouveaux habitants	P. 19
- Restaurants	P. 20

L'équipe municipale



Aux élections du 15 mars 2020, la liste élue par Les Billanges est la suivante (*de gauche à droite sur la photo*) :

- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| - Jacques GOURCEYROLLE | 1 ^{er} Adjoint, |
| - Jeanine LAFARGE | Conseillère, |
| - Bruno PASQUIER | Conseiller, |
| - Manuel PERTHUISOT | Maire, |
| - Isabelle JAPAUD | Conseillère, |
| - Daniel MACQ | Conseiller, |
| - Philippe RUIZ | Conseiller, |
| - Jean-Pierre LAGUILLAUME | Conseiller, |
| - Alexandrine CARRIAUD | Conseillère, |
| - Martine TOUCHARD | Conseillère, |
| - David MONIER | 2 ^{ème} Adjoint. |

Organisation du Conseil municipal

COMMISSIONS

BUDGETAIRE	Jacques GOURCEYROLLE, David MONIER, Bruno PASQUIER
APPEL D'OFFRES	David MONIER, Jacques GOURCEYROLLE, Daniel MACQ
PERSONNEL COMMUNAL	Jean-Pierre LAGUILLAUME, Jacques GOURCEYROLLE
URBANISME	Daniel MACQ, Bruno PASQUIER, Jean-Pierre LAGUILLAUME
AFFAIRES SOCIALES	Jeanine LAFARGE, Alexandrine CARRIAUD, Isabelle JAPAUD
SALLE DES FETES, ASSOCIATIONS COMMUNICATION	Martine TOUCHARD, Philippe RUIZ Bruno PASQUIER, Martine TOUCHARD, Philippe RUIZ
CHEMINS ET VOIRIE	Daniel MACQ, Jean-Pierre LAGUILLAUME
BATIMENTS COMMUNAUX (entretien, maintenance)	Jacques GOURCEYROLLE, Jean-Pierre LAGUILLAUME, David MONIER, Alexandrine CARRIAUD
EAU	David MONIER, Jacques GOURCEYROLLE, Jean-Pierre LAGUILLAUME, Alexandrine CARRIAUD
ECLAIRAGE PUBLIC +SEHV	Jean-Pierre LAGUILLAUME, Jacques GOURCEYROLLE
AMENAGEMENT FONCIER	Jean-Pierre LAGUILLAUME, Bruno PASQUIER

CORRESPONDANTS ET REPRESENTANTS

DEFENSE	Philippe RUIZ
SECURITE ROUTIERE	Philippe RUIZ
REPRESENTANT CLIC	Isabelle JAPAUD
DELEGUES CLSH	Isabelle JAPAUD, Alexandrine CARRIAUD

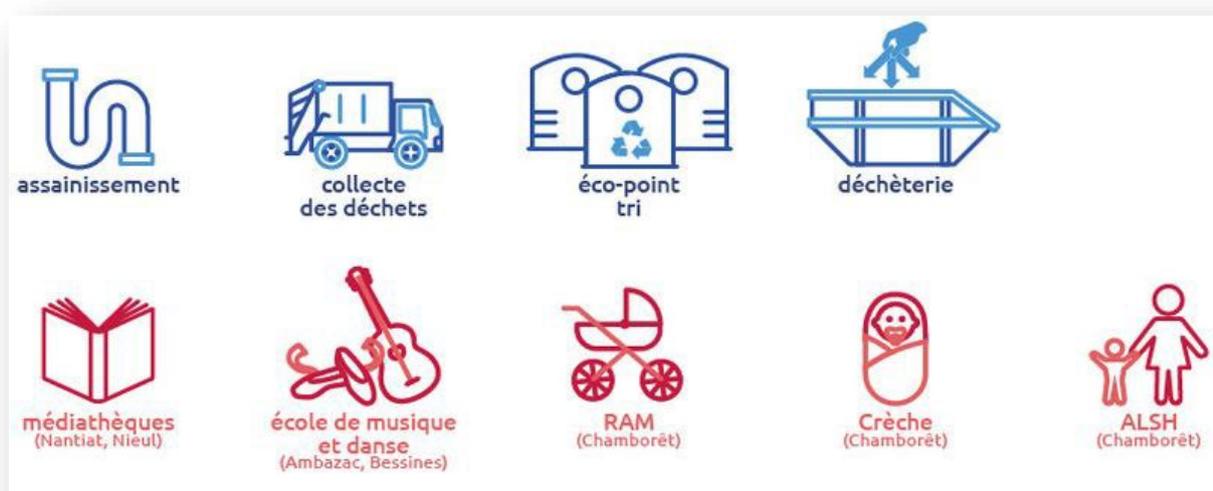
ELAN Limousin Avenir Nature



La communauté de communes ELAN Limousin Avenir Nature est composée de 24 communes. Son siège est situé à Ambazac. Créée au 1^{er} Janvier 2017, elle est issue de la fusion des anciennes Communautés

- **Communes de Mont d'Ambazac et Val du Taurion** (Ambazac, Saint Sylvestre, **Les Billanges**, Saint Priest-Taurion, La Jonchère Saint Maurice, Jabreilles Les Bordes, Saint Laurent Les Eglises),
- **Porte d'Occitanie** (Bessines sur Gartempe, Fromental, Bersac sur Rivalier, Laurière, Saint Sulpice Laurière, Saint léger La Montagne, Razès, Compreignac),
- **L'Aurence Glane Développement** (Thouron, Chamboret, Le Buis, Breuilaufa, Vaulry, Nantiat, Saint Jouvent, Nieul).

Compétences



- **Economique** : soutien et développement des entreprises.
- **Tourisme** : gestion offices touristes, promotion, développement, itinéraire rando.
- **Gestion des ordures ménagères** : ramassage, déchetterie, encombrants. *A noter : Une évaluation va se mettre en place au niveau de la collecte des Ordures Ménagères, mise en place d'une tarification incitative.*

- **Assainissement collectif et individuel** : contrôle conformité des installations individuelles, travaux étude gestion fonctionnement des collectifs.
- **Voirie** : entretien, réfection, création de la voirie intercommunale soit les 22 km de notre commune hors bourg.

Auxquelles viennent se greffer d'autres compétences, à savoir : jeunesse CLSH et politique de la ville.

REPRESENTATION DES BILLANGES

Manuel PERTHUISOT : commission voirie et assainissement,

Jacques GOURCEYROLLE - commission patrimoine immobilier intercommunal et commission urbanisme et habitat social.

Travaux et projets

BATIMENTS

La réfection des peintures de l'ensemble des menuiseries extérieures de la mairie, de l'atelier municipal, ainsi que des portails et abris du cimetière est prévue dès cette année.

VOIRIE

L'aménagement de la circulation dans le bourg et dans le hameau d'Entrecolles est à l'étude.

Une enquête, réalisée par l'antenne technique du conseil départemental d'Ambazac, ayant conclu que la vitesse et le nombre de véhicules en circulation ne sont pas excessifs (voir document en mairie), un projet d'aménagement, avec plantation et signalisation peut être envisagé.

SIGNALETIQUE DES HAMEAUX

Comme nous avons pu tous le constater, la signalétique de nos hameaux n'était plus en bon état.

Nous avons contacté **l'Entreprise GIROD DE LIMOGES** afin de procéder au renouvellement.

Son devis s'élève à **21 222 € TTC**. Les demandes de subvention auprès du conseil départemental sont en cours.

PANNEAUX INFORMATIONS

Au vu de la vétusté des panneaux, là aussi le renouvellement s'impose.

Un devis a été fait par la « **FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER** » pour un montant de **4 860 € TTC**. Demande de subvention en cours.

Une fois la pose effectuée par notre agent communal au même endroit que les précédents, cela permettra d'afficher à nouveau les comptes-rendus du Conseil Municipal et diverses informations.

LA FIBRE OPTIQUE

Elle arrive enfin ! Ce projet impulsé à l'origine par la **Communauté de Communes des Monts d'Ambazac et Val du Taurion** et appuyé avec insistance par les communes de **JABREILLES LES BORDES** et **LES BILLANGES** va enfin aboutir.

DORSAL, la structure maîtresse d'ouvrage de la **Région Nouvelle Aquitaine** a terminé l'installation des lignes sur tout le territoire.

Les financements de ces travaux ont été assurés par la **Région Nouvelle Aquitaine**, le **Conseil Départemental de la Haute-Vienne** et **La Communauté de Communes Elan**.

Courant 2021, un opérateur devrait se positionner sur ce réseau et proposer des raccordements individuels.

RACCORDEMENT : Le raccordement est possible auprès des 4 opérateurs à l'initiative du demandeur. L'installation est gratuite actuellement mais pour une durée limitée. Contactez l'opérateur de votre choix : **Orange : 3900 / SFR : 1023 / Free : 3244 / Bouygues : 1064**.

Pour plus d'info sur votre éligibilité <https://nath.fr> ou tél 0 806 806 006.

EFFACEMENT RESEAUX ET RENOUVELLEMENT ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre de la sécurisation des réseaux et de l'amélioration esthétique de nos hameaux, une tranche d'enfouissement des lignes **EDF, ORANGE et FIBRE** sera réalisée à **Entrecolles** sur la partie basse du hameau.

L'éclairage public sera renouvelé par la même occasion.

Ces travaux prévus courant 2021 seront effectués par les **Etablissements DARLA VOIX** sous maîtrise d'ouvrage du **Syndicat Energie de la Haute-Vienne (SEHV)**.

L'étude étant terminée, le devis est en cours, une partie sera subventionnée par **Le Département** et le **SEHV** comme précédemment, une part reste à la charge **de la Commune**.

La Commune envisage de continuer ces travaux sur chaque hameau dans les années à venir, en fonction de ses possibilités.

11 000 foyers éligibles à la Fibre en Haute-Vienne sur le réseau public !



TRAVAUX EGLISE

Depuis quelques années, nous avons constaté des fuites au niveau de la couverture. Après examen via le drone de la **Direction Régionale des Affaires Culturelles**, il s'avère que la toiture est à refaire au vu de la vétusté des tuiles, des zincs, de certaines pièces de charpente et du voligeage.

La dernière réfection, réalisée par les **Etablissements VALLAUD CHATELUS LE MARCHEIX** date de 1991.

En accord avec les **Monuments Historiques** et la **DRAC**, nous avons contacté le cabinet « **ARCHITECTE et ASSOCIES** » de **LIMOGES** afin d'établir une étude avec estimation chiffrée de la réfection de la couverture, du plafond, de l'éclairage intérieur et de la maçonnerie.

Ce chantier aura un coût important mais sera subventionné en grande partie par nos financiers institutionnels. Le permis de construire devrait être déposé dans le mois de Janvier 2021 et les appels d'offres pourront être lancés.



ESTIMATIONS CHIFFREES PAR LOTS :

- Maçonnerie	20 706 € TTC
- Charpente	6 960 € TTC
- Couverture	81 234 € TTC
- Menuiserie	58 469 € TTC
- Electricité	15 540 € TTC
- Imprévus	5 487 € TTC
- Honoraires travaux	21 978 € TTC
Soit un total de	210 374 € TTC

PLAN LOCAL D'URBANISME

La procédure, retardée en raison de la situation sanitaire, a été relancée fin Novembre 2020.

Un petit rappel sur l'état d'avancement, plusieurs phases ont pu être réalisées :

- 1) Diagnostic Territorial
- 2) Elaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- 3) Elaboration des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- 4) Elaboration de l'Évaluation Environnementale
- 5) Elaboration du dossier PLU
- 6) Réalisation du dossier destiné à l'arrêt du projet.

Auxquelles se sont greffées :

- Une réunion publique et mise en place d'un registre d'observation.

- Une réunion avec les agriculteurs et les personnes publiques associées.

Une enquête publique pourra être lancée dès que le dossier d'arrêt du projet aura été étudié et approuvé par le conseil municipal.

Toutes les données concernant le PLU sont à votre disposition en mairie pour consultation.

Ecole primaire

Depuis la fermeture de la nôtre dans les années 1980, l'école de rattachement de notre commune est celle de la Jonchère Saint Maurice.

Notre participation financière au fonctionnement de celle-ci se limitait au financement des cadeaux offerts aux « petits Billangeauds » lors de la fête de Noël à l'école.

Pour 2019, le nombre d'enfants de la commune scolarisés à La Jonchère Saint Maurice était de 24. Les charges de fonctionnement étant de plus en plus élevées, la municipalité de la Jonchère Saint Maurice a demandé une participation de 570 € par élève.



Dans un premier temps, la municipalité des Billanges a refusé, estimant la demande un peu lourde...

Mais le service de la légalité de la préfecture nous a fait part de l'illégalité de ce refus.

Nous avons essayé d'établir un dialogue avec la municipalité de la Jonchère Saint Maurice afin de reconsidérer à la baisse le montant demandé et d'avoir une participation plus active dans la gestion budgétaire de l'école.

Nous avons essuyé un refus catégorique.

Cette situation concerne aussi la commune de Saint Léger La Montagne qui, elle aussi, a un effectif important d'élèves à l'école de la Jonchère Saint Maurice.

A compter de 2020, une part financière de la scolarité des enfants des Billanges nous incombe.

Si vous avez des doléances à exprimer, vous pouvez vous rapprocher des représentants Ecole qui en feront part.

Nos Associations

Notre commune est animée par une forte adhésion aux activités des associations qui sont ainsi très présentes : **ACCA Les Billanges, COMITE DES FETES, BILL BOKE BILL'ZARDS et CHEEK TO CHEEK, Croc'Loisirs, CULTURE ET LOISIRS aux Billanges, ASPLB (Association de Sauvegarde du Patrimoine-Les Billanges).**

La situation de crise sanitaire qui sévit depuis 2020 les a fortement handicapées. Néanmoins elles souhaitent toutes poursuivre leur action avec l'objectif de retrouver dès que possible l'ensemble de leurs projets. Le Bulletin municipal leur ouvre la possibilité de s'exprimer.

ACCA Les Billanges

L'association Communale de Chasse Agréée des Billanges a pour objet de faciliter la pratique de la chasse et favoriser le repeuplement du gibier.

A l'occasion de la nouvelle saison, l'équipe suivante a été élue pour 3 ans :

Président : Serge JAPAUD
Vice-président : Christophe CLEMENT,
Trésorier : Mickaël JAPAUD,
Secrétaire : Vincent GOUAULT.

Autres membres : Patrick DELARIVIERE et Jean-Paul LECONTE.

M. Claude RESIMONT, garde particulier, peut être contacté, notamment en cas de dégâts occasionnés par des nuisibles. (tel. 06 82 11 14 47)

COMITE DES FETES

Composition du Bureau :

Présidente : **Marianne DELARIVIERE**
Vice-Président : **Patrick MAURY**
Secrétaire : **Annie GRAND**
Secrétaire Adjointe : **Claire GAUDIAS**
Trésorière : **Caroline DONIS**
Trésorier Adjoint : **Adam STUBS**
Membres : 10 personnes



Comme vous avez pu le constater et le subir, les manifestations ont toutes été annulées pour l'année 2020. Pour cette nouvelle année 2021, nous espérons pouvoir vous proposer nos activités suivantes :

- **Février** : Soirée couscous
- **Mars ou avril** : Concours de belote ???
- **Juin** : Marché artisanal – Randonnée pédestre – Soirée entrecôtes
- **Juin** : Vide grenier
- **Août** : Fête annuelle – Soirée moules frites – Feux d'artifice – Expo maquettes véhicules anciens (tracteurs, motos, voitures, outils)

- **Octobre** : Loto

Nous vous tiendrons informés de la programmation en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Merci pour votre soutien et confiance.

Prenez soin de vous.

Contacts : **Marianne DELARIVIERE 05.55.56.84.47**
Patrick MAURY 05.55.56.23.13

Bill Boké, Bill'zart & CHEEK to CHEEK



"Vous avez dit Bill'zart" la section théâtrale de **Cheek to Cheek** attend avec impatience de reprendre les répétitions de la pièce d'Olivier Lejeune intitulée "Dévorez-moi !" Ce titre nous met déjà l'eau à la bouche mais pourra-t-on en découvrir la saveur à l'automne comme prévu ? Nous l'espérons tous bien sûr.

La section danse country s'étoffe d'année en année et juste avant le virus un nouvel atelier avait débuté à Moissanes. Bien sûr les adhérents toujours très enthousiastes ont hâte de remettre les bottes et les stetsons !

Je rappelle que **Bill Boké** est une association pour promouvoir et faire connaître la Culture d'Afrique de l'ouest. Trois ateliers sont proposés: chorale de chants africains, danse africaine et percussions.

Toutes les activités sont gratuites, seule une cotisation à l'année est demandée. Elles sont ouvertes à tous et pour tout niveau.

Vu la situation actuelle nous n'avons aucun projet pour le moment pour des animations ponctuelles mais plusieurs idées sont en attente.

Je vous fais part sous réserves du calendrier hebdomadaire prévu pour les ateliers.

- lundi percussions ou chorale en alternance une semaine sur deux
- jeudi théâtre et une fois par mois danse africaine (accompagnée par les musiciens)
- vendredi danse country (mardi à Moissanes)

En général, ils débutent à vingt heures.

Vous pouvez avoir des renseignements complémentaires :

- par téléphone au 05 55 56 58 56
- ou pour Bill Boké sur le site billboke.unblog.fr



En espérant vivement que les salles polyvalentes soient de nouveau disponibles et que les activités reprennent, je vous souhaite une très bonne année.

Brigitte Billangeon (Présidente)

Croc'Loisirs

(Accueil de loisirs sans hébergement)

Toute l'équipe de Croc'Loisirs, vous adresse ses meilleurs vœux pour 2021 et vous souhaite une année de découvertes et d'émotions. Pour notre part, ce sera une année riche en projets et activités, si la situation sanitaire du pays nous le permet.

Pour cette année scolaire de 2020-2021, nous avons choisi le thème des arts, pour permettre aux enfants de s'exprimer à travers différentes techniques et susciter leur imagination. Ce thème sera le fil rouge pour tous les temps encadrés par l'ALSH (les TAP, les mercredis, les vacances scolaires).

Pour les enfants de l'école de La Jonchère Saint Maurice, nous intervenons sur les Temps d'activités périscolaires les lundis (pour les primaires) et les jeudis (pour les maternels et CP) en fin de journée. L'année est décomposée en 5 périodes de vacances à vacances avec chacune une thématique (Pour les lundis : 1ère période : l'art et la photographie, 2^{ème} période : l'art et le street art, 3^{ème} période : l'art et les mots, 4^{ème} période : l'art et la nature, 5^{ème} période : l'art et les sports / Pour les jeudis : 1ère période : l'art et les animaux, 2^{ème} période : l'art et les couleurs, 3^{ème} période : l'art et la musique, 4^{ème} période : l'art et la nature, 5^{ème} période : l'art et les sports).

Ce thème autour de l'art permet aux enfants de découvrir ou redécouvrir différentes techniques de dessins, d'expression, des jeux collectifs, des sports...

Sur cette 3^{ème} période, les enfants du lundi vont pouvoir s'initier au rugby, créer la gazette des TAP, jouer avec les mots, créer des acrostiches, découvrir la calligraphie... et les enfants du jeudi vont pouvoir s'amuser en découvrant et en créant des instruments, des jeux musicaux, chanter, danser, ...



Nous accueillons également les enfants les mercredis. Le contexte sanitaire actuel ne favorise pas les échanges entre tous les enfants accueillis des différentes écoles du SIVU. Des activités manuelles, des jeux, autour de la solidarité, du bien vivre-ensemble, de l'environnement... sont proposées aux enfants par petits groupes d'écoles "afin de limiter le brassage" et répondre au protocole sanitaire des accueils collectifs de mineurs mis en vigueur. Nous espérons pouvoir bientôt revenir à un fonctionnement normal et

permettre aux enfants d'échanger tous ensemble par groupes d'âges. Pour créer du lien entre nos groupes et les autres ALSH, nous participons à nouveau cette année et avec plus de conviction aux lectures de citoyens en partenariat avec la ligue de l'enseignement pour toutes les tranches d'âges accueillies sur la structure.

Nous vous attendons également nombreux pour les vacances de février 2021. Notre thème depuis septembre 2020 est le cinéma jusqu'aux vacances d'Avril avec la création d'un film qui sera diffusé aux familles. En attendant, nous continuons notre découverte du 7^{ème} art avec pour la première semaine les comédies musicales et la deuxième semaine, les films d'animation.

Alors, si vous avez envie de venir vous amuser, n'hésitez pas à venir profiter avec nous en vous inscrivant via le lien sur le site alshcrocloisirs.toutmoncentre.fr ou sur notre page Facebook.

En avant pour de nouvelles aventures et prenez bien soin de vous et de vos proches.

L'équipe de Croc'Loisirs.

CULTURE ET LOISIRS

L'association Culture et Loisirs aux Billanges, à but culturel, sportif et récréatif, a été créée en 2008 par Mme Suzanne SIMONET pour animer la commune. Elle en a assuré la présidence jusqu'en 2017, date à laquelle elle a décidé de passer la main et a été remplacée par Mme Chantal GOURCEYROLLE, avec les mêmes objectifs.

Diverses activités ont été mises en place, à savoir :

- les réunions conviviales à l'intention des aînés une fois par semaine, autour de jeux de société accompagnées d'un goûter,
- les séances de yoga ouvertes à tous, également une fois par semaine,
- les échanges et rencontres français-anglais et anglais-français, en alternance une fois par semaine,
- l'atelier vannerie osier et paille durant les mois d'automne et d'hiver, une fois par semaine,
- une randonnée annuelle, dont le parcours était balisé gracieusement par notre secrétaire de mairie,
- environ une fois par trimestre, l'association accueille des spectacles tels que : concerts, représentations théâtrales, etc...



- chaque fin d'année, elle organise une excursion en car d'une journée avec visite d'un lieu culturel suivi d'un repas gastronomique,
- d'autre part, une à deux fois par an les adhérents ont plaisir à se retrouver à la table d'un bon restaurant régional.

La crise sanitaire que nous traversons nous a obligés à interrompre ces diverses activités, mais nous espérons vivement pouvoir les reprendre le plus tôt possible.

C'est notre vœu le plus cher afin que l'association, qui compte une soixantaine d'adhérents, puisse continuer ses actions. En attendant nous souhaitons que cette nouvelle année apporte à chacun le bonheur, la sérénité ainsi qu'une excellente santé.

Continuez à prendre bien soin de vous

Pour tout renseignement, contacter le 05 55 56 35 21 ou le 05 55 56 56 90.

ASPLB

Un petit mot de l'ASPLB (Association de Sauvegarde du Patrimoine-Les Billanges) pour préciser dans cette première contribution au bulletin municipal l'objet de notre association. Celle-ci doit se charger d'aider la commune à faire réparer, restaurer, reconstruire ou réaménager des sites patrimoniaux aux Billanges, qu'ils soient religieux, païens, ou civils, appartenant à la commune ou bien à des particuliers s'ils le désirent (comme le Moulin de La Planche), et ceci sans distinction d'origine.

La seule priorité est l'état dans lequel se trouve le bien à restaurer ainsi que les dégâts que cela pourrait engendrer si aucune action n'était engagée. Vous avez bien compris que la source miraculeuse et la chapelle d'Entrecolles peuvent attendre mais pas la charpente ni la toiture de l'église comme l'a révélé le drone de la DRAC en survolant le toit qui se trouve dans un état pitoyable. Après que la commune aura choisi un entrepreneur, la DRAC, au vu de son devis, cherchera des subventions auprès d'organismes tels que le département, région ou même des particuliers. Dans la mesure du possible, nous nous devons de compléter ces apports et c'est pourquoi en janvier 2018 nous avons créé l'association afin de récolter des fonds grâce à diverses animations.



Source "miraculeuse"



Détail toit de l'église

En 2020, un « léger » grain de sable est venu s'installer mais l'exposition de peinture initialement prévue en mai a tout de même pu avoir lieu en août avec un certain succès en terme de fréquentation, tout comme les Journées du Patrimoine où 60 personnes sont venues visiter notre église et apparemment en sont reparties satisfaites, même les étrangers qui ont bénéficié d'une présentation en anglais. Je voudrais ouvrir là une parenthèse : les billangeauds ne se rendent pas compte du trésor qu'ils ont sous les yeux tous les jours et c'est pourquoi je

les invite à venir aux visites organisées par l'ASPLB et même à en demander à titre particulier, ce qui a déjà été fait.

Quant à 2021, je doute que l'on puisse prévoir quoi que ce soit de raisonnable avant le 2^{ème} semestre ; comme en 2020, peut-être la 3^{ème} exposition de peintures en août (mais avec un renouvellement partiel des peintres) et les Journées du Patrimoine en septembre.

Je voudrais remercier tous les acteurs de ces 3 dernières années : les membres, les donateurs, la commune et la DRAC.

Je précise aussi que je me tiens à disposition de toute personne qui voudrait que je lui traduise ou lui lise tout texte ancien, y compris en latin.

Philippe Mandaud, Président de l'ASPLB

Info Secrétariat Mairie

MAIRIE

Tel : 05 55 56 56 24

mairiedesbillanges@orange.fr

Personnel de la Mairie

Pendant l'arrêt maladie de **Sylvie JAPAUD-FAURE**, le remplacement temporaire du secrétariat est assuré par **Isabelle DUCHIRON**, 58 ans, originaire de Bessines sur Gartempe, contractuelle de la Fonction Territoriale, issue de la Formation des secrétaires de mairie par Le Centre de gestion de Limoges, 5 années d'expérience.

Philippe COUTY, 49 ans, originaire des Billanges, avec une expérience professionnelle en bâtiment et en mécanique agricole, remplace, comme contractuel de la Fonction Publique Territoriale, **Didier PORCHERON**, Agent Communal, parti à la retraite.

Heures d'ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi : 8h30-12h30 et 13h-17h
Mercredi : 8h30-12h00
Vendredi : 8h30-12h30 et 13h-16h30

En cas d'urgence

Manuel Perthuisot : 05 55 56 50 10 – 06 75 90 82 74

Jacques Gourceyrolle 05 55 56 35 21

En dehors des cas d'urgence, demander un rendez-vous au secrétariat.

Numéros utiles

SAMU 15

Gendarmerie 17

Pompiers 18

Assistante sociale (Mme Lespagne) 05 55 37 90 09



Trésor Public Bessines	05 55 76 00 78
Préfecture Limoges	05 55 44 18 00
DTT Limoges	05 55 12 90 00
ACARPA Ambazac (repas à domicile)	05 55 39 70 38

SERVICES

Recensement pour la journée citoyenne : Dans les 3 mois suivant leur 16^{ième} anniversaire, filles et garçons doivent venir à la Mairie avec : carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile de moins de 3 mois. Ils y trouveront un formulaire à remplir.

Inscription sur les listes électorales : Formulaire à retirer en mairie à compléter en y joignant une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité et un justificatif de domicile. Pour les cas particuliers, se renseigner au secrétariat.

Carte d'identité et passeport : Passer en Mairie pour récupérer le formulaire à remplir puis prendre rendez-vous à la Mairie d'Ambazac (05 55 56 61 45) (<http://www-mairie-ambazac.fr>)

Déchèterie : L'accès à la déchèterie d'Ambazac nécessite un badge. Celui-ci s'obtient en remplissant un formulaire disponible à la Mairie des Billanges et en y joignant une photocopie d'un titre d'identité et un justificatif de domicile.

La déchèterie est ouverte tous les jours sauf dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 17h45. Tel : 06 24 85 75 72.

Encombrants : Collecte 2021 : lundi 1^{er} mars et mardi 10 aout. Tel : 05 55 76 22 78.

Enlèvement d'épaves : Se rapprocher de la mairie pour compléter l'imprimé avec la carte grise du véhicule à enlever. La mairie transmettra au Conseil Départemental pour faire le nécessaire auprès du prestataire.

La Poste : Il est rappelé qu'il est fortement recommandé de communiquer à vos organismes (banque, assurance, sécurité sociale et autres...) l'adresse exacte de votre domicile en précisant n° et rue afin de faciliter la distribution de vos courriers aux facteurs et factrices.

Merci de votre compréhension.

Recensement 2021 :

Le recensement est programmé par **L'INSEE** tous les 5 ans. Il permet de déterminer le nombre des habitants et ces chiffres déterminent les dotations allouées à la commune.

Un agent recenseur a été recruté par la commune, il s'agit de **Monsieur Jean VERDIER – Chantegros**.

Mais en raison de la crise sanitaire, le recensement initialement prévu en début d'année **2021** a été reporté en **2022** (date non déterminée à ce jour).

Nous vous informerons dès que possible sur l'avancée du dossier.

PIMMS Ambazac : C'est un « Point Information Médiation Multi Service » situé 2 place de la Gare. Il est utile pour bien des demandes (CARSAT, CPAM, CAF, cartes grises) et pour orienter les démarches administratives.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Tel 05 55 57 05 30

ambazac@pimms.org



Tarifs municipaux 2021

EAU :

Abonnement compteur(s) : Pour un compteur : 40 €/an, pour deux : 47 €/an, pour trois : 55 €/an.

Consommation :	- de 0 à 60 m ³ :	1.55 € TTC/m ³
	- de 61 à 100 m ³ :	1.50 € TTC/m ³
	- de 101 à 220 m ³ :	1.35 € TTC/m ³
	- de 221 à 320 m ³ :	1.30 € TTC/m ³
	- au-delà de 320 m ³ :	1.25 € TTC/m ³

S'y ajoute, pour l'Agence de l'eau, la redevance pollution de 0.230 € TTC/m³

SALLE DES FETES (Location) :

	1 jour	2 jours	Caution
- Habitants des Billanges	100 €	200 €	700 €
- Année des 18 ans	<i>Gratuité</i>		
- Habitants hors commune	250 €	500 €	700 €
- Association des Billanges	<i>Gratuité 4 fois/an</i>		
- Association extérieure	100 €	200 €	700 €

CIMETIERE :

- Concession pour caveau : 40 €/m² (pour 30 ans)
- Case au columbarium : 310 € pour 15 ans, 620 € pour 30 ans.
- Utilisation du caveau communal : gratuité pour un trimestre, puis 30 € /mois.

Etat civil

Naissance

- **Gabriël, Michel GERME est né le 21 Février 2020.**

Tous nos vœux de prospérité à Gabriël et félicitations à ses parents, Alexandra, Aurélie LATHIERE et Christophe, Jean-Marie GERME domiciliés au 20, Entrecolles 87340 Les Billanges

Décès

- **Annie PEYRILLOUX**, née JAUBERT le 13 Janvier 2020 ;
- **Gilbert Roger DEDENYS** le 8 Avril 2020 ;
- **Marcel, André DESCHAMPS** le 19 Mai 2020 ;
- **Andrée LABETOULE**, née FOUEILLASSAR le 16 Juin 2020 ;
- **Philippe, Jean, Marie PEYRILLOUX** le 15 Septembre 2020 ;
- **Yvette, Aimée COUTY**, née BONNET le 22 Septembre 2020 ;
- **Gilbert NARDOUX** le 2 Octobre 2020 ;
- **Jeanne, Denise MAZIERE**, née VERGNAUD le 13 Octobre 2020 ;
- **Lucienne NOYER DE BONY DES EGAUX** le 26 Novembre 2020.

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles des défunts.

Nouveaux habitants

Comme vous avez pu le constater, notre commune est en pleine mutation...
En l'espace de deux ans, bon nombre de maisons vacantes ainsi que de résidences secondaires ont trouvé acquéreurs.

L'équipe Municipale vous remercie d'avoir fait le choix de venir habiter sur la commune des Billanges.

Dès que la situation le permettra, nous serons heureux de vous convier à un pot de bienvenue !

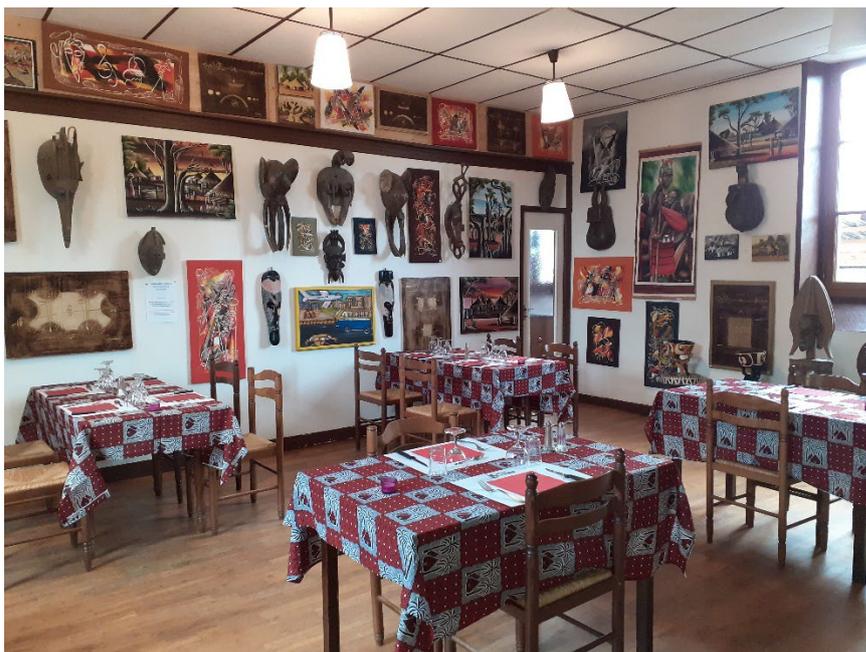
Au Bourg :	Famille HAVEN-FANIEN Famille BASSET Famille AUTEF-JAROSZEWSKY Famille DOS REIS MARTINS Famille GRAMPEIX-PATIER Famille BERNARD-TERASSON Famille GABIACHE
Entrecolles :	Famille CHARROUX Famille DELNEGRO-SULPIS Famille CHAZAT M. AUDEVARD M. CHAMARD ANTONI Famille LEBEAU-DUPRADEAUX Famille SAUMARD-BISLEAU Famille LATHIERE-GERME Famille BARRIER Famille MARIN-MARCHAL Famille HARDOY
Le Puy Rebourg :	Famille FROITRIER-MAGGY
Virareix :	Famille GAILLARD
Maisonnieux :	Famille LANCEREAU-SENIGOUT
Chantegros :	M. VERDIER
Trézin:	M. LENOBLE
La Besse :	Famille DESFORGES

Restaurants des Billanges

Une pensée pour nos restaurateurs qui subissent cette crise sanitaire depuis plusieurs mois.

Nous espérons vivement la reprise de leurs activités et leur souhaitons bon courage pour faire face à cette situation difficile.

- **Restaurant « Le Relais des Billanges »** tél **05.55.42.70.81** ou **06.60.54.30.20**
Qui vous propose un plat à emporter tous les samedis.



L'Auberge de la Besse – tél 05.55.56.57.76 ou 06.60.27. 78.66
N'hésitez pas à aller découvrir leurs produits du terroir.

